

## Attention aux chenilles



Espèce déclarée officiellement nuisible à la santé humaine, la chenille processionnaire du chêne et celle du pin sont encore présentes cet été en forêt comme dans les jardins. Invasive, urticante, cette espèce vivant en colonie peut provoquer de graves réactions sur notre peau et celle de nos animaux.

### ▼ Contenu

La Ville ainsi que la Communauté d'Agglomération du Val Paris font le nécessaire pour limiter leur prolifération sur le territoire ainsi que dans le bois Barrachin.

Dans votre jardin, si vous repérez des nids, il est préférable de contacter un professionnel avant d'agir. Plusieurs actions de prévention peuvent toutefois être mises en place, comme favoriser la présence de prédateurs en installant des nichoirs. Plus d'informations sur le site internet : [chenille-risque.info](http://chenille-risque.info)